

**En direct d'Accra**

**Avril 2008**

## **Compte-rendus et appréciations des délégués de Coordination Sud**

**(CCFD, Oxfam France - Agir ici, GRET, Peuples solidaires),**

**présents à Accra lors de la XIIème CNUCED.**

### **Evénements sur place :**

Du 17 et 19 avril 2008 : Sommet de la société civile

20 - 24 avril : Conférence ministérielle de la CNUCED

# SOMMAIRE

## **Résumé des appréciations informelles des délégués de Coordination Sud**

**Quelle place pour la régulation des échanges ?**

**De la nécessité des intégrations régionales**

**Une faible implication des déclarations officielles pour le développement**

## **Avant-propos**

**Retour sur le rôle de la CNUCED**

**CNUCED XII**

**Le rôle de la société civile**

## **Jeudi 17 avril : séance d'ouverture du Forum de la société civile**

**Présentation des enjeux de CNUCED XII**

**Notre analyse**

## **Vendredi 18 avril : deuxième jour du Forum de la société civile**

**Intervention du Secrétaire général de la CNUCED  
Supachai Panitchpakdi**

**Synthèses thématiques des groupes de travail**

- **La régionalisation**
- **Agrocarburants en Afrique**

**Samedi 19 avril, troisième et dernière  
journée du forum de la société civile**

**Déclaration des ONG présentes à Accra à l'issue de la  
consultation de la société civile organisée autour de la  
CNUCED XII**

**Synthèse des tables rondes thématiques, la stratégie  
européenne « Global Europe »**

**Dimanche 20 avril, ouverture officielle de la  
CNUCED XII**

**Résumé de l'intervention du président du Brésil Lula Da  
Silva**

**Lecture critique du discours de Lula**

**Lundi 21 avril, commencement des travaux  
de la conférence**

**Gestion de la crise alimentaire, débat avec Pascal Lamy**

**La thématique des APE**

## **Mardi 22 avril, Les agrocarburants : opportunités et risques pour les PED**

**Pragmatisme hollandais**

**Brésil, Pérou : optimiser une opportunité**

**Mozambique, société civile : comment surmonter des risques considérables ?**

**Nos commentaires**

## **Mercredi 23 avril, renouveau des produits de base au XXIème siècle et commerce Sud-Sud**

**Première table ronde : Le renouveau des produits de base au XXIème siècle**

**Seconde table Ronde : le Commerce Sud-Sud**

## **Jeudi 24 avril : le développement dans le Cycle de Doha pour le Développement**

**Première table ronde : La thématique du développement à l'OMC (DDA)**

**Seconde table ronde : Renforcer la CNUCED**

# **Résumé des appréciations informelles des délégués de Coordination Sud**

## ***Eléments informels d'appréciation des débats par les délégués de Coordination SUD, Accra, 24 avril 2008***

### **Quelle place pour la régulation des échanges ?**

Nous avons été surpris, de manière générale, du peu de remise en cause du paradigme de développement fondé sur la libéralisation des échanges. De notre point de vue, la CNUCED devrait être le lieu d'une réflexion poussée sur la mise en place d'outils de régulation, pour le développement. Nous déplorons que la promotion systématique de la croissance des flux commerciaux reste la seule voie vers le développement considérée dans le cadre des débats. L'expérience des différentes crises récentes, ainsi que l'analyse économique moderne (notamment celle portée par les différents rapports de la CNUCED, ou des économistes tels que le Prix Nobel J. Stiglitz) montrent pourtant les limites de ce modèle. Si la libéralisation des échanges peut favoriser la croissance, celle-ci n'est pas synonyme de réduction de la pauvreté et de développement.

### **De la nécessité des intégrations régionales**

A notre sens, une des conclusions majeures de la conférence est la mise en place d'un nouveau paysage dans le système commercial international qui se fonde sur une multiplication des accords de libre-échange régionaux (Regional Trade Agreement). La stratégie européenne nous semble particulièrement significative de cette nouvelle libéralisation du commerce mondial. L'OMC est uniquement considérée comme

un outil permettant d'avoir un socle de libéralisation commun international. Ce qui ne peut y être négocié le sera directement en bilatéral, à l'instar des services et investissements qui sont négociés dans les APE et les futurs accords entre l'UE et les pays Andins, ASEAN, Inde, etc. Nous considérons que cette fragmentation du système commercial international va à l'encontre des intérêts des PED qui sont fragilisés dans ces négociations. Dans une logique de développement, le renforcement des intégrations régionales doit être une priorité des gouvernements, avant toute libéralisation qu'elle soit multilatérale ou bilatérale.

### **Une faible implication des déclarations officielles pour le développement**

Enfin, sur la forme, il nous a semblé étonnant qu'un certain nombre d'allocutions dans le cadre des débats n'ait pas porté sur les grands enjeux du développement. Les interventions ont parfois plus servi à s'auto-promouvoir, ou à faire valoir des positions de négociations commerciales (à titre d'exemple : le Brésil avec les agrocarburants, ou l'Union européenne avec les APE). Nous avons parfois eu l'impression que la teneur et la qualité des débats n'ont pas été à la hauteur des objectifs affichés (i) de renforcement du rôle de la CNUCED, et (ii) de lutte contre la pauvreté.

Damien Lagandré (GRET),

Ambroise Mazal, chargé du playdoyer souveraineté alimentaire, (CCFD),

Jean-Denis Crola (Oxfam France – Agir ici)

# **Avant-propos**

## **Retour sur le rôle de la CNUCED**

Créée en 1964, à l'initiative des pays en développement, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) vise à faire bénéficier les PED du commerce mondial. Initialement, cet organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies était imaginé comme un instrument de régulation du commerce : il est à l'origine des accords internationaux sur les produits de base et du Système de préférence généralisé, qui est encore aujourd'hui le régime commercial dominant dans les relations entre pays en développement et les pays développés. La CNUCED voit son mandat évoluer dans les années 80 à mesure du renforcement du GATT, pour se concentrer sur trois fonctions principales : recherche et expertise, assistance technique et lieu de débat entre les gouvernements. Traditionnellement, la CNUCED promeut les positions des PED afin de leur faire bénéficier des effets positifs du commerce. Elle se réunit tous les 4 ans pour définir le programme de travail pour les 4 années suivantes.

## **LA CNUCED XII**

La douzième conférence se réunit dans un contexte particulièrement sensible : les négociations multilatérales du cycle de Doha au sein de l'OMC - dit cycle du développement - patinent, la multiplication des accords de libre échanges régionaux soulève de vives oppositions, et la montée en flèche des prix des matières premières provoque des troubles dans nombre de pays, remettant la sécurité alimentaire au cœur des débats sur le commerce et le développement.

Face à ces défis, de nombreux PED souhaitent élargir et renforcer le mandat de la CNUCED. Ils proposent la création de nouvelles commissions de travail sur la mondialisation et le

changement climatique et attendent des propositions concrètes. Les pays développés, Etats-Unis en tête, souhaitent a contrario dépolitiser les débats de la CNUCED et recentrer son mandat.

## **Le rôle de la société civile**

Depuis 2004 et la conférence de Sao Paulo, les Etats membres de la CNUCED ont élargi officiellement les débats à la société civile. Ainsi, pendant trois jours en amont de la conférence officielle, le forum de la société civile se réunit afin de préparer un texte de position des ONG qui ouvrira la conférence officielle et de débattre des grands enjeux du commerce pour le développement des PED.

Le texte de positionnement final sera présenté à l'ouverture de la Conférence officielle, devant les représentants des Etats membres et le secrétariat de la CNUCED.

C'est dans ce cadre que la plateforme française des ONG de développement, Coordination SUD, est représenté par une délégation de la Commission Agriculture Alimentation, ainsi qu'au sein de la Délégation officielle française. L'objectif de cette représentation est de participer aux débats qui animent pendant trois jours le Théâtre national d'Accra, d'échanger avec les organisations de la société civile du Sud, et de porter la voix de la société civile dans la délégation française dans le sens d'une meilleure régulation des échanges commerciaux internationaux.

## **Jeudi 17 avril : séance d'ouverture du Forum de la société civile**

### **Présentation des enjeux de CNUCED XII**

Lors de la session d'ouverture du Forum, des représentants de la société civile, dont Third World Network Africa, organisateur du forum, ont présenté les grands enjeux de la conférence :

- ▶ La crise alimentaire actuelle met en lumière la diminution des marges de manœuvres des Etats et leur capacité à minimiser les dégâts. En effet, la libéralisation du commerce, au travers des institutions de Bretton Woods, des négociations OMC et des accords régionaux de libre échange sont considérés comme des freins majeurs à la mise en place des politiques agricoles et commerciales cohérentes. Les négociations des APE et les nouveaux accords de libre échange entre l'UE et les PED (pays andins, ASEAN, etc.) sont particulièrement critiqués à cet égard.
- ▶ Les dérives du système financier international sont également considérées comme un des facteurs majeurs pouvant entraver le développement des PED. La crise asiatique due à une libéralisation extravertie des marchés financiers est un exemple symptomatique. La crise des subprimes américaines est un autre exemple d'actualité montrant les impacts des spéculateurs sur l'économie mondiale et donc en premier lieu sur les PED, tout comme la responsabilité des spéculateurs dans la flambée brutale de certains biens alimentaires.
- ▶ Enfin, le rôle des multinationales de l'agroalimentaire dans les difficultés rencontrées actuellement par les PED est pointé du doigt. Ces multinationales ultra-concentrées qui contrôlent la fourniture des intrants, la transformation et la commercialisation des produits agricoles font peser sur les paysans et les consommateurs des PED une pression insoutenable : le prix des intrants augmente sans que le prix de vente des producteurs ne suive (malgré une hausse des cours des matières premières). Dans le même temps, les prix aux consommateurs eux sont en pleines croissances.

Face à tous ces défis, la nécessité de régulations est réaffirmée. La CNUCED, bien qu'ayant aujourd'hui un rôle limité dans la régulation des marchés agricoles, commerciaux et financiers, reste une enceinte privilégiée pour faire entendre ces revendications. Une volonté forte a été exprimée pour que la

CNUCED puisse formuler des propositions concrètes pour répondre aux défis identifiés.

## **Notre analyse**

- ▶ Les thématiques abordées lors de cette session d'ouverture sont cohérentes avec les revendications traditionnelles de la société civile et notamment des acteurs français de la Commission Agriculture et Alimentation.
- ▶ Il est cependant intéressant de noter la prédominance des questions liées aux accords régionaux de libre échange (APE en tête) qui monopolisent régulièrement les débats. A contrario, l'absence de sujets relatifs aux négociations à l'OMC dans les débats est particulièrement notable. Les ALE, en allant plus loin que les accords OMC occupent le centre des débats.
- ▶ De même, l'urgence de la situation actuelle liée à la croissance des prix alimentaires, bien que présente en toile de fond dans tous les débats, a été peu soulevée. Les conséquences de cette hausse n'ont pas été pas étudiées en tant que telles : les risques et les opportunités de cette nouvelle situation des marchés agricoles sont peu pris en compte.
  - ▶ Cependant, cette crise alimentaire intervient dans les débats en radicalisant les positions contre la libéralisation des échanges. En séance d'ouverture, la représentante de la société civile sud-américaine a entamé son discours par un appel à la révolution.

## **Vendredi 18 avril : deuxième jour du Forum de la société civile**

Le Deuxième jour du Forum de la société civile, le 18 Avril, a été marqué par l'intervention du Secrétaire général de la CNUCED Supachai Panitchpakdi, qui a plaidé pour une meilleure intégration des pays du Sud dans les choix de gouvernance locale, et le passage à une « deuxième génération de la mondialisation, qui soit multipolaire ».

Depuis 10 ans qu'il est SG, il pourrait pour la première fois augmenter son personnel, grâce à une augmentation du budget pour laquelle le SG de l'ONU est favorable.

### **Intervention du Secrétaire général de la CNUCED Supachai Panitchpakdi**

Le SG a exprimé sa préoccupation devant la répétition de certaines crises, « que l'on pourrait tenter d'empêcher ». Son intervention a principalement porté sur la crise alimentaire mondiale actuelle. Il précise trois mesures qui pourraient être mises en œuvre pour assurer la durabilité de l'approvisionnement alimentaire :

- ▶ Des mesures immédiates pour aider au transfert des volumes à travers le monde. Les crises sont parfois créées de façon artificielle, et les spéculateurs qui gèlent des stocks pour faire monter les cours ont une responsabilité.
- ▶ Une approche intermédiaire (que la CNUCED a exprimée dans ses publications), sur la base du constat que l'agriculture n'occupe que 10% de l'aide au développement (70% va à l'aide sociale). La recherche scientifique est par exemple totalement ignorée : la communauté internationale doit œuvrer à renforcer la productivité agricole. Les infrastructures pour les produits alimentaires, l'irrigation, etc, doivent également être soutenues.

- ▶ Sur le long terme, il faut veiller à ce que le commerce ne soit pas un obstacle au développement, et à la production alimentaire par les producteurs locaux. Ceux-ci ne sont pas les bénéficiaires aujourd'hui des prix élevés. Il faut engager le processus pour une révolution verte en Afrique : c'est aussi de choix politiques dont nous avons besoin.

Il a également abordé de manière plus brève les thèmes suivants :

- ▶ Les pays de l'OCDE doivent respecter leur engagement sur le niveau de l'APD (0,7 points de PIB)
- ▶ La libéralisation du secteur financier doit être régulée (les Hedge Funds notamment)
- ▶ L'aide pour le commerce est fondamentale dans le mandat de la CNUCED, qui est l'organe des Nations-Unies le mieux équipé pour réguler cette aide.
  - ▶ Enfin, il a rappelé l'importance de la CNUCED dans les expertises sur les APE et a appelé les organisations de la société civile à être particulièrement vigilantes sur les questions d'investissements directs étrangers.

## **Synthèses thématiques des groupes de travail**

Les travaux de la société civile se sont poursuivis durant toute cette deuxième journée au cours des tables rondes.

### **1 / La régionalisation**

Dans quelles mesures l'intégration régionale est une solution à la mondialisation des échanges ? Les nombreuses discussions autour des APE ont largement mis en avant les besoins

d'intégration régionale pour assurer le développement économique des ACP. La nécessité de la régionalisation est clairement identifiée étant donné la faible taille des pays ACP et en particulier en Afrique de l'Ouest.

Cependant, l'intégration régionale ne peut être qu'un catalyseur du développement économique. Ce n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante au développement. Historiquement, de très nombreuses tentatives d'intégration régionale ont eu lieu ; en règles générales les échecs furent patents. Une explication avancée est celle du manque de consultation et de prise en compte des populations.

L'aspect économique n'est pas suffisant pour promouvoir une intégration régionale en Afrique. De ce point de vue, la situation en Afrique de l'Ouest est particulièrement intéressante. Les pays créés lors de la colonisation ne reposent pas sur des unités sociologiques cohérentes. A contrario, l'Afrique de l'Ouest présente une certaine cohérence sociologique : de nombreuses ethnies sont présentes sur l'ensemble de la sous-région. De plus, avant la colonisation, de grands empires régnaient sur plusieurs pays de la région. En Afrique de l'Ouest, la région a donc un sens pour la population, ce qui rend l'intégration régionale pertinente.

Cependant, depuis la création de la CEDEAO en 1975, le bilan est mitigé. Certaines réussites sont importantes : le passeport CEDEAO permettant la libre circulation des personnes, par exemple. A contrario, du point de vue économique de nombreux échecs sont à déplorer. Le commerce intra-régionale reste très faible et essentiellement réalisé par des multinationales étrangères ayant investi dans des entreprises locales. Dans le cadre de la négociation APE, les besoins d'intégration sont régulièrement réaffirmés. Il est donc important qu'une réelle intégration (et pas uniquement un TEC, tarif extérieur commun) se mette en place avant la libéralisation avec l'UE. Pourtant, le calendrier des négociations ne permet pas, à l'heure actuelle, une telle flexibilité.

Une intégration réussie devrait se fonder sur les complémentarités agricoles entre Etats pour mettre en place un

réel marché régional intégré des matières premières. La mise en place de ce marché demande des politiques commerciale et agricole régionales cohérentes : protections aux frontières, structuration des filières (mise en place d'un observatoire des marchés par exemple), mobilisation concertée des investissements, etc.

Enfin, il faut noter que la négociation à marche forcée des APE a redynamisé l'intégration régionale au travers (i) de négociations intenses entre les états de la CEDEAO et (ii) d'une très forte mobilisation de la société civile de toute la sous-région qui a porté des messages communs auprès de tous les gouvernements et directement auprès de la CEDEAO.

*Note : Dans les négociations APE, et plus généralement pour l'ensemble des PED, les besoins de régulation des Investissements Directs Etrangers (IDE) sont très fortement exprimés par la société civile. Par exemple, le rapatriement des bénéfiques doit est contrôlé. En Afrique de l'Ouest cela signifie la mise en place d'une politique sectorielle régionale sur l'investissement avant la négociation APE.*

## **2 / Agrocarburants en Afrique**

Un débat autour du développement des agrocarburants est organisé, à l'initiative d'organisations du Nord (IATP, CCFD) et d'organisations panafricaines (ROPPA, ACORD, PELUM). La soixantaine de participants, principalement des africains venus des quatre coins du continent, ont pu initier un débat inédit sur les menaces et opportunités de ces filières émergentes en Afrique, et réagir aux différentes annonces de plans officiels nationaux parfois très ambitieux.

Le manque de consultation des agriculteurs est unanimement souligné. « Tout se fait comme si seuls les gouvernements avaient droit de cité, et devaient dire aux petits paysans ce

qu'ils doivent faire ou pas faire », dénonce un délégué béninois (Synergie paysanne), à propos de la récente annonce du Président d'un projet de 250 000 ha porté par une entreprise italienne. Le rôle des grandes entreprises, « véritables bénéficiaires grâce au commerce, tandis que les paysans sont les perdants », est critiquée à plusieurs reprises. La question de la maîtrise du foncier est pointée par un ghanéen : « le problème c'est que nous ouvrons toujours nos terres aux étrangers, alors que nous devrions nous préoccuper de nos intérêts ». « On nous dit : cultivez du jatropha pour dégager des revenus, et vous pourrez acheter les aliments qu'on vous exporte. Mais c'est de la sécurité alimentaire dont l'Afrique a besoin, et nous avons le potentiel ! », s'exclame un éthiopien.

D'autre part, « l'intérêt de la culture du jatropha doit encore être confirmée scientifiquement. Le bilan énergétique est-il vraiment positif ? des cultures à grande échelle ne vont-elles pas épuiser les terres ? » questionne un représentant sénégalais du ROPPA. « Mais si cela était confirmé, notre prochain combat sera d'interdire les exportations d'huile, pour répondre aux besoins énergétiques des populations ». Un argument appuyé par un représentant paysan de Zambie, où du jatropha est cultivé depuis plus de 20 ans pour des usages domestiques. « Cela ne pose pas de problème car nous n'utilisons que 9% des terres cultivables, mais aussi parce que nous respectons un double principe : l'alimentation d'abord, et des aliments pour tous ».

Les délégués africains, membres d'organisations paysannes ou de développement, insistent en effet sur la nécessité de conjuguer le défi alimentaire et les besoins énergétiques, sans céder aux sirènes des filières d'exportation. « Notre faiblesse c'est de ne pas anticiper et faire des choses qui soient bonnes pour nous », reprend le délégué du ROPPA. « Il faut se méfier des fonds étrangers, qui ne signifient pas toujours un meilleur développement, car les bénéfices sont rapatriés », précise la coordinatrice nationale paysanne du Ghana. Un représentant d'ActionAid rappelle également que « l'Afrique doit chercher à optimiser ses alternatives énergétiques, telles que l'hydraulique, l'éolien ou le solaire ».

Par ailleurs, « les organisations européennes doivent plaider pour une suppression de l'objectif d'incorporation de 10% d'agrocarburants dans les transports d'ici 2020, car il induit un recours à l'importation et encourage une pression de la part des entreprises et des gouvernements dans l'accès au foncier en Afrique », précise un délégué français. « Sur la question des APE, la société civile africaine s'est mobilisée trop tard », regrette un membre du ROPPA. « Ne faisons pas la même erreur avec les agrocarburants, faisons un travail de prospective, emparons-nous du débat ! ».

## **Samedi 19 avril, troisième et dernière journée du forum de la société civile**

### **Déclaration des ONG présentes à Accra à l'issue de la consultation de la société civile organisée autour de la CNUCED XII**

Lors de la troisième journée du forum de la société civile la déclaration des organisations non gouvernementales a été adoptée en session plénière. Cette déclaration sera présentée lors de la session d'ouverture officielle de la CNUCED XII. Elle a été élaborée tout au long du forum lors de sessions de travail en plénière ([télécharger la déclaration en anglais](#)).

### **Synthèse des tables rondes thématiques**

#### **La stratégie européenne « Global Europe »**

Pourquoi signer un accord commercial bilatéral ou régional avec l'Union européenne (UE) ? Quels bénéfices en tirer ? Ce sont les questions que se sont posées des représentants de la société civile des pays Andins, de l'ASEAN et des pays ACP, trois ensembles en cours de négociation ou ayant négociés des

accords commerciaux avec l'Union européenne. L'occasion de prendre du recul sur la mise en oeuvre la stratégie pour « une Europe compétitive dans une économie mondialisée » ou « Global Europe ». Si pour l'Union européenne, les APE ne font pas partie de cette stratégie globale, puisqu'ils sont les seuls à disposer de mesures spécifiques pour encourager le développement, de nombreux points communs ont été mis en avant par les intervenants.

La stratégie « Global Europe » donne toute latitude au Commissaire au Commerce européen pour tenter de signer, avec les pays en voie de développement, des accords commerciaux régionaux et bilatéraux dont le contenu va au-delà des règles imposées par l'OMC : des accords « OMC plus » dans le jargon communautaire. Il a d'ailleurs été rappelé une déclaration de Pascal Lamy, lorsqu'il était encore Commissaire européen au Commerce : « Nous avons toujours recours aux accords commerciaux bilatéraux pour atteindre des objectifs qui vont au-delà des normes établies par l'OMC ».

Voici rapidement les points communs présentés par les intervenants sur ce que l'UE réclame des pays en développement à travers les différents accords abordés :

- Réduction des taxes à l'importation sur les biens industriels et agricoles et suppression des barrières non tarifaires à l'importation
- Suppression des restrictions à l'exportation, de matières premières en particulier
- Faire respecter des droits de propriété intellectuelle rigides au profit des entreprises européennes
- Baisse radicale des réglementations imposées aux entreprises européennes de services
- Diminution des réglementations en matière d'investissements effectués par les multinationales européennes
- Cesser d'accorder un traitement préférentiel à leurs entreprises lors de la concession de marchés publics

Toutes ces mesures sont par ailleurs négociées avec un agenda très dense et agressif. Bien des points communs, donc, entre les APE et les accords commerciaux signés avec le Mexique, l'Afrique du Sud (avant de l'intégrer dans une région de négociation africaine) ou ceux négociés avec l'ASEAN. Et l'aide européenne est bien souvent mise au service des négociations avec les pays en développement. A ce sujet Martin Khor, secrétaire général de l'organisation Third World Network, a conclu l'atelier par une anecdote intéressante. Lors d'une réunion des négociateurs ACP à Bruxelles avec la Commission européenne à laquelle il était convié pour exposer les enjeux de la négociation des « Questions de Singapour », seule le négociateur des Caraïbes semblait vouloir mettre sur la table la négociation des services et des investissements.

En aparté, il se confie à Martin Khor : l'UE doit financer un important projet de recherche dans la région... et le négociateur craint – peut être à juste titre – que si la région des Caraïbes ne négocie pas ces aspects, les budgets disparaîtront.

Et Martin Khor de conclure : « à l'heure où le sommet sur l'efficacité de l'aide approche... Efficace l'aide ? Pour les négociations européennes, sûrement ! »

En conclusion, il est possible de faire écho au directeur du département économique du ministère des affaires étrangères brésilien, M Carlos, qui considère que le futur de la mondialisation est une fragmentation du système commercial international en une multitude d'accords plurilatéraux superposés aux règles internes différentes, souvent non compatibles. Cet éclatement du système commercial international ne peut se faire qu'au détriment des pays les plus pauvres qui ont les capacités de négociations les plus faibles.

## **Dimanche 20 avril, ouverture officielle de la CNUCED XII**

La XIIème CNUCED a été ouverte par le président du Brésil, Lula Da Silva, le président du Ghana, John Kufuor, et le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon.

### **Résumé de l'intervention du Président du Brésil**

Dans un premier temps, Lula Da Silva plaide pour le concept « d'espace politique » national, misant sur la responsabilité des gouvernements pour lutter contre la pauvreté (qui doit être distinguée du système de commerce international). Le président du Brésil, qui était l'hôte de la précédente CNUCED, explique que la libéralisation a déjà bénéficié aux PED au travers de la réduction des subventions aux exportations par les pays du Nord, de la diminution du protectionnisme, de l'amélioration de l'accès pour les pays du Sud aux marchés des pays développés...

Il appelle également au développement des échanges Sud – Sud, pour se dégager de la dépendance du Nord.

Cependant, il a également rappelé que les échanges ne sont pas les seules solutions au développement. Il appelle à prendre des mesures concrètes pour les PED :

- ▶ Les Pays développés doivent respecter leur engagement pris à Monterrey d'accorder 0,7% de PIB pour l'Aide Publique au Développement.
- ▶ Il appelle à la création de mécanismes financiers novateurs (à l'image de Unitaid, financé par une taxe sur les vols d'avions)
- ▶ L'aide au commerce est particulièrement adaptée aux PED et c'est la CNUCED l'organisme le plus à même de promouvoir et réguler l'aide pour le commerce.

► Enfin, il a clairement plaidé pour le développement des agrocarburants en Afrique car ils permettent de diversifier les exportations des pays du Sud, d'attirer des investissements directs étrangers, et de fournir de l'emploi. Au Brésil, la production d'éthanol aurait diminué la malnutrition.

Les agrocarburants ne sont pas en contradiction avec les objectifs de lutte contre la faim.

Alors que le discours de Kufuor s'est essentiellement cantonné aux messages de bienvenues et au rappel historique du rôle de la CNUCED, le secrétaire général de l'ONU, M Ban Ki Moon a tenu un discours fort sur la crise alimentaire actuelle et ses liens avec la libéralisation des échanges. En effet, après avoir rappelé que le commerce et la mondialisation était à l'origine d'un cercle vertueux de croissance, il a clairement précisé que les risques étaient de plus en plus grands pour le développement car la croissance ne bénéficie pas à tous.

La croissance des prix alimentaires risque, si la crise est mal gérée, d'engendrer des réactions en cascades pouvant aller jusqu'à des déstabilisations politiques. Ces trois dernières années, le monde a consommé plus de produits alimentaires qu'il n'en a produits ! Les solutions à apporter sont dans un premier temps des solutions d'urgence en augmentant le budget du PAM qui va avoir besoin de 750 millions de dollars supplémentaires pour faire face à l'augmentation des prix alimentaires. A moyen et long terme, il prône une révolution verte pour augmenter très fortement les productions agricoles dans les pays du Sud. Pour cela, la Banque Mondiale va augmenter ses prêts à l'agriculture de 400 à 800 millions de dollars d'ici 2009.

### ***Lecture critique du discours de Lula***

*Babacar Ndao (ROPPA) commente le discours de Lula : « on ne se fait plus d'illusion. Sous couvert d'un discours avant-gardiste il promeut la libéralisation, au bénéfice de son pays qui possède des ressources naturelles et des ressources humaines très importantes ». Deux caractéristiques se dégagent en effet du*

*discours de Lula : d'une part un discours tiers-mondiste virulent contre les injustices, dans lequel il accuse les pays du Nord d'être responsables du sous-développement des pays du Sud (protectionnisme, subventions à leurs producteurs, insuffisance de l'Aide publique au développement,...) ; d'autre part il promeut une plus grande libéralisation des échanges basée sur « la non-discrimination dans les relations commerciales » (règle cardinale de l'OMC), appelant les pays du Sud à se dégager de la dépendance avec le Nord en développant le commerce Sud-Sud.*

*Le paradoxe entre un discours militant et des pratiques commerciales offensives est évident. Le Président du Brésil semble ainsi vouloir optimiser la puissance commerciale que son pays a acquise au cours de la dernière décennie, à travers les exportations de matières premières agricoles notamment. Il rejoint la Chine et l'Inde dans les puissances émergentes qui se disputent les parts de marché des pays en développement, et de l'Afrique en premier lieu. Coopération et développement humain semblent bien absents...*

## **Lundi 21 avril, commencement des travaux de la conférence**

Les travaux de la conférence de la CNUCED ont réellement commencé ce Lundi 21 Avril. Ces travaux ont lieu à quatre niveaux différents :

- ▶ Le débat général, où se succèdent les déclarations des membres de la CNUCED. Ces déclarations sont retransmises en direct sur le site de la CNUCED.
- ▶ Les négociations sur le texte de la conférence qui ne sont pas publiques
- ▶ Les tables rondes thématiques de hauts niveaux organisées en plénières

► Les tables rondes thématiques organisées dans le forum de la société civile où sont invitées les personnalités présentes à la conférence. Les travaux présentés dans la newsletter sont essentiellement issus des tables rondes thématiques de la plénière et de la société civile.

## **Synthèse des tables rondes thématiques**

### ***Gestion de la crise alimentaire, débat avec Pascal Lamy***

Après une intervention en plénière, lundi 5 Avril, le Directeur général de l'OMC, Pascal Lamy est intervenu dans un débat auprès de la société civile.

Lors de sa présentation, Pascal Lamy a essentiellement insisté sur la gestion de la crise alimentaire actuelle. Une réponse de court terme doit être apportée par les politiques nationales ou régionales des états : diminution des barrières douanières, taxe aux exportations des produits alimentaires, ou subventions à l'alimentation. Aucune de ces mesures n'est limitée par l'OMC. Une réponse de court terme peut également être apportée par l'aide alimentaire.

Dans le moyen long terme, la réponse à la crise alimentaire doit être une réorientation de l'investissement dans l'agriculture (au travers de la BM, du FMI, de la CNUCED, de la FAO et des politiques internes). La libéralisation des échanges agricoles en donnant des signaux de marchés appropriés aux producteurs devraient, toujours selon Pascal Lamy, favoriser la production mondiale et donc être une réponse à la crise.

L'augmentation des prix agricoles pourrait donc être une bonne nouvelle pour les agriculteurs.

Après cette courte allocution, Pascal Lamy a laissé une place importante au débat. Comme l'exigeait sa position, il s'est concentré sur les fonctions de l'OMC rejetant régulièrement les questions n'entrant pas dans le strict domaine de compétences de l'OMC. Le débat a parfois été difficile lorsque les interventions portaient sur la libéralisation du commerce de

manière générale et que Pascal Lamy répondait que ce n'était pas uniquement du ressort de l'OMC (par exemple sur la régulation des services et investissements dans les ALE). Plusieurs questions ont porté sur la marge de manœuvre laissée par l'OMC dans la mise en place des ALE Régionaux (art XXIV du GATT). Il a très simplement concédé que l'article était très flou et laissait une grande marge de manœuvre d'interprétation. Il a par ailleurs regretté que ces accords ne soient pas mieux régulés par l'OMC. De même, il a indiqué qu'aucun pays ne poussait fortement pour sa renégociation alors même l'article XXIV est à l'ordre du jour du DDA. Il semble possible d'interpréter cette intervention auprès de la société civile comme un signe pour qu'elle pousse les gouvernements ACP à se saisir de la question de la renégociation de l'art XXIV. Terminons cette brève par une anecdote de Babacar du ROPPA qui compare le système commercial international à une maison, les fondations sont la BM et le FMI, l'OMC les murs et la toiture percée c'est le marché que l'on sait imparfait. APE, où quand le diable se cache dans les détails...

## **La thématique des APE**

La thématique des APE est revenue dans une grande partie des tables rondes. Nous présentons donc ici une synthèse d'une table ronde particulièrement représentative des débats qui ont eu lieu les jours précédents.

Le Dr Davis, ministre adjoint du commerce et de l'industrie de l'Afrique du Sud a eu des mots très forts contre les APE. Il a particulièrement mobilisé l'image du diable présent dans les détails. Sur l'intégration régionale, il reconnaît volontiers que l'idée est bonne mais la mise en place est bien loin de la théorie ! Si, avant la signature d'un APE complet, il est éventuellement possible de mettre en place une union douanière, il est a contrario très clair qu'il ne sera pas possible de créer une véritable intégration régionale (avec des règles communes sur l'investissement, les services, ...). Il a également fortement dénoncé la réduction de l'espace politique des pays

ACP, en citant par exemple l'interdiction des taxes aux exportations promue par l'UE.

M Diop, ministre du commerce du Sénégal, a déploré l'absence de vision développement dans les APE, qui était déjà visible dans l'accord de Cotonou où la partie commerciale était très développée en opposition à la partie développement. L'essentiel de son intervention a ensuite porté sur le renforcement de la cohérence des positions des pays d'Afrique de l'Ouest et la mobilisation de ces pays pour leur propre développement : « C'est à nous de faire ce que nous devons faire et que nous n'avons pas encore fait ».

Enfin, le Ministre brésilien M. Carlos a fait une intervention sur la démarche que le Brésil engage à l'OMC sur la clause de la Nation la Plus Favorisée (NPF) incluse dans les APE. Ce n'est pour l'instant qu'une démarche politique (et non pas une démarche juridique) qui se fonde sur les limitations au commerce Sud-Sud que cette clause implique. En effet, il semblerait que la clause NPF des APE oblige les pays ACP à accorder à l'UE toutes préférences commerciales qu'ils accorderaient à un PED (comme le Brésil). Le Brésil s'estime donc lésé car ne pourrait pas bénéficier d'accès préférentiels aux marchés ACP. Notons par ailleurs que c'est toujours au nom du développement des pays du Sud, au travers de la promotion du commerce Sud-Sud, que le Brésil cherche à défendre ses marchés d'exportation. Le deuxième aspect du discours a porté sur le nouveau paysage des relations commerciales internationales : la multiplication des accords de libre échange régionaux. Il faut bien voir que dans le futur, l'OMC ne sera qu'une base de négociation et que les accords régionaux seront généralisés. Le Brésil ne voit pas ce nouveau paysage comme une menace au niveau des droits de douanes qui sont relativement bien encadrés dans le cadre de l'OMC mais au niveau de la multiplication des règles commerciales (règles d'origine, d'investissements, SPS, ...) qui ne seront pas les mêmes en fonction des différents accords.

Le REPAOC demande à l'UE d'arrêter de les tromper : on peut comprendre que l'UE ait des intérêts économiques dans un ALE

avec l'Afrique de l'Ouest mais il faut que la CE arrête de dire que c'est un accord pour le développement.

Oxfam a lancé lundi 21 avril son dernier rapport sur les APE « Partnership or power play », à l'occasion de la CNUCED en présence de la Société civile et de représentants de la Commission européenne. Il expose l'analyse exhaustive des accords intérimaires initiés en décembre 2007, au regard des objectifs de développement que ces accords étaient censés promouvoir. Le rapport a reçu un bon accueil de la part des représentants de la Société civile et bénéficié d'une couverture médiatique importante dans les médias africains.

### **Nos commentaires :**

La position du Brésil sur les APE est relativement classique : sous couvert d'une volonté de développement, il promeut les échanges Sud-Sud qui lui sont particulièrement profitables. L'affichage pro-développement du Brésil ne semble donc pas particulièrement justifié. Il est possible de comparer ce positionnement actuel à celui qui avait été le leur sur le dossier coton.

Par ailleurs, des analyses détaillées des accords intérimaires doivent nécessairement être conduites, à l'instar du rapport d'Oxfam, pour évaluer les effets de ces accords sur le développement des pays du Sud : « le diable est dans les détails ». L'inclusion de la clause NPF ou l'interdiction de relever les droits de douanes doivent être particulièrement analysés.

Enfin, il ressort clairement qu'une nouvelle lecture du paysage commercial international est nécessaire. L'OMC ne sera qu'un socle commun des relations commerciales. Les Accords Régionaux de Libre Echanges sont appelés à se multiplier pour obtenir en bilatéral ce qui ne peut être obtenu en multilatéral (services, investissement, accès aux marchés, etc.). Ces accords pourraient même devenir un moyen de promouvoir le commerce Sud-Sud.

## **Mardi 22 avril, Agrocarburants : opportunités et risques pour les PED**

La session consacrée au agrocarburants mardi 22 au matin a réuni dans le panel d'intervenants des ministres du Mozambique, du Pérou, de la Hollande et du Brésil, ainsi que la société civile africaine par la présence du Secrétaire général de PELUM.

### **Pragmatisme hollandais**

Malgré les dangers potentiels de la consommation à grande échelle d'agrocarburants, « les objectifs [européens] sont là » et il faut en tenir compte, selon le ministre du développement hollandais. Il est préoccupé par l'impact sur la sécurité alimentaire : « les effets pervers sont sous estimés, particulièrement la pression sur l'utilisation des sols. » Cependant, « l'UE a besoin des agrocarburants pour sa politique de développement durable. Il faut donc tenir compte de l'augmentation de la demande ». Les pays du Sud doivent selon lui proposer rapidement des critères acceptables, englobant : bilan carbone, impact sur les prix et sur la biodiversité, propriété de la terre. « La concurrence avec l'alimentation doit être au cœur de la décision ».

### **Brésil, Pérou : optimiser une opportunité**

Brésil et Pérou voient dans les agrocarburants une opportunité d'exportation et un nouveau débouché commercial. Les situations des pays sont pourtant bien différentes : le Brésil, 1er producteur d'éthanol, a déjà une capacité d'exportation importante et cherche des débouchés à court terme. A l'inverse, tout est à construire au Pérou (une loi de 2007 fixe des objectifs de consommation interne : 2% d'incorporation au 1er janvier 2009, 5% en 2011). Ces filières sont présentées

comme une alternative au coca, un moyen de légaliser la propriété des terres et de reprendre le contrôle d'une production qui échappe à l'Etat. Les intervenants expriment leurs craintes sur la certification et le danger d'en faire de simples barrières commerciales limitant leurs capacités d'exportation. « Ce n'est pas tant un problème pour le Brésil » explique le représentant, « qui a un marché intérieur suffisant pour réaliser des économies d'échelles et rendre sa production efficace. Mais cela ferme la porte à de nombreux petits pays, notamment africains, qui ont besoin du marché international pour développer leur production ». Le Pérou, lui, s'attarde sur le code de conduite en gestation. Il veut trouver un « juste » équilibre. Le cahier des charges comporte 7 lignes directrices, de la protection de la biodiversité aux critères sociaux en passant par l'efficacité de la gestion des ressources d'eau et la concurrence avec la production alimentaire.

### **Mozambique, société civile : comment surmonter des risques considérables ?**

La gestion de la terre est une question sensible au Mozambique. La pression sur les ressources qui résultera de la production d'agrocarburants fait peser des risques sur la stabilité du pays. « Ce n'est pas une priorité pour le Mozambique ». Seules les terres marginales pourraient être mises en culture, pas question d'en faire une nouvelle culture de rente. « Si des entreprises étrangères souhaitent s'installer sur le marché, elles devront respecter des conditions » promet-il : participation du pays au processus de transformation, création d'emploi local... « Quels facteurs poussent les pays africains à produire des agrocarburants ? » introduit le représentant de PELUM. « Peu de pays africains ont aujourd'hui de réelle politique pour promouvoir le développement à travers les agrocarburants. Les entreprises étrangères arrivent dans des pays dépourvus d'objectifs nationaux. Ces cultures sont vouées à l'exportation. L'Afrique a déjà son lot de cultures de rentes. » Les dirigeants africains doivent selon lui examiner avec précision les coûts d'opportunités de cette production au regard de l'alimentation, de la biodiversité et des pressions sur

la terre. Les agrocarburants peuvent dynamiser l'agriculture et créer des emplois, mais uniquement si l'on privilégie l'échelon local. « Les producteurs doivent voir une transformation dans leur quotidien. »

## **Nos commentaires**

*Le Brésil a fait la moitié de sa présentation sur le programme biodiesel (production hyper-marginale du Brésil, champion de l'éthanol : à noter que ces deux programmes ne dépendent pas du même ministère : la première du M. du développement rural, tandis que l'éthanol du M. de l'agroindustrie) dans le nord du pays, où résident les populations les plus pauvres. Un programme « social » puisque les matières premières sont cultivées par des petites exploitations et que des mécanismes incitatifs sont mis en place pour favoriser leur production : les unités de transformation bénéficient de subvention pour l'achat aux petites exploitations et un objectif obligatoire de 2% d'incorporation a été mis en place. Cependant, la très grande majorité de la production ne suit pas ce modèle que le Brésil vient promouvoir à la CNUCED.*

*L'analyse en terme de « pouvoir de négociation » est intéressante. Les gouvernements du Nord comme du Sud ont face à eux des multinationales parmi les plus puissantes – compagnies pétrolières et agroalimentaires - qui maîtrisent la production, la transformation et parfois la commercialisation. De nombreuses études soulignent le pouvoir des lobbies dans les objectifs fixés par l'UE. Ces mêmes compagnies ont déjà montré leurs capacités à influencer efficacement les politiques des pays du Sud. Sans politiques nationales volontaristes, il est probable que ce nouvel « or vert » ne tienne pas ses promesses. Par ailleurs, des objectifs d'incorporation contraignants et ambitieux, comme ceux de l'Union européenne (10% en 2020), en sécurisant un marché de consommation, accélèrent probablement l'investissement massif pour intégrer des filières commerciales d'exportation du Sud vers le Nord. Comme cela a été souligné, la visée sur ces marchés rentables favorise la compétitivité entre les bassins de production, plus*

*favorable à la concentration de l'agriculture agroindustrielle plutôt qu'au soutien aux petits producteurs. Les pays les plus fragiles politiquement risquent d'être les premiers touchés. D'autre part, au-delà du discours, peu de programmes s'adressent aux agricultures familiales et aux besoins locaux (électricité rurale, production de carburants pour la petite mécanisation agricole, etc).*

*La question de la certification pose la question des coûts d'ajustements, qui repose sur les gouvernements du Sud ou les exploitations. Les plus petites, incapables de supporter les coûts, risquent de facto d'être exclues du marché. Toute réflexion sur la certification devrait s'accompagner d'une réflexion sur les mesures d'accompagnement possible pour leur mise en place effective et leur contrôle.*

## **Mercredi 23 avril : renouveau des produits de base au XXIème siècle et commerce Sud-Sud**

### **Première table ronde : le renouveau des produits de base au XXIème siècle**

Sur fond de crise alimentaire et de débat récurrent sur les causes de cette crise, la 1ère table ronde du mercredi 23 avril a porté sur le « renouveau des produits de base au XXIème siècle ». Nous retenons de cette table ronde trois interventions apportant des éclairages et des positions sortant du climat consensuel de la réunion.

Monsieur Choukri Mamoghli, Secrétaire d'Etat chargé du commerce pour la Tunisie a ainsi insisté sur l'influence des marchés boursiers comme élément déterminant et cause largement sous-estimée de la crise alimentaire. Il a appelé tous les participants à la CNUCED à prendre position sur cette

question en insistant sur les points suivants : les marchés à terme, hedge funds, fonds de pension anglo-saxons et fonds souverains ont un rôle déterminant dans la hausse des prix agricoles, objet de spéculation boursière. Il a estimé à 30% la part de la hausse des prix agricoles causée par cette spéculation. Le problème est que le contrôle de ces fonds, pour la plupart privés, est impossible. Les pays en développement ont un besoin urgent d'information et de spécialistes de ces questions.

Monsieur Aftab Alam Khan, d'ActionAid international, est intervenu comme représentant du Forum de la Société Civile. Il a notamment souligné la question de la concentration des marchés des produits agricoles, contrôlés par un nombre très réduit de firmes multinationales. Acteurs peu évoqués au cours des débats de la CNUCED, ces firmes ont un rôle important dans la crise alimentaire actuelle, elles sont par ailleurs responsables de nombreuses violations des droits de l'homme (droit à la terre notamment) à travers leurs activités.

La société civile présente à la CNUCED s'étonne de la position des délégations européennes et américaines consistant à dire que la gestion de la crise actuelle et des problèmes sur les marchés des matières premières, est du ressort des gouvernements nationaux. C'est avant tout à la communauté internationale de coordonner des initiatives en terme d'interventions sur les marchés, de régulation et de mécanismes de compensation.

Monsieur Sid'Ahmed Ould Raiss, Ministre du Commerce et de l'Industrie de la Mauritanie a ainsi souligné que les mesures politiques prises pour faire face à court terme aux augmentations des prix creusent de manière très importante les budgets publics. Cette situation pèse donc sur l'équilibre budgétaire et met les pays touchés dans des situations insoutenables. Il faut entamer une réflexion globale : Comment permettre aux pays exportateurs de produits de base et importateurs nets de produits alimentaires de faire face à des crises comme celle vécue actuellement ? Autre élément, les taxes à l'exportation ajoutent une difficulté supplémentaire, il faut donc trouver une réponse globale à la situation.

## **Seconde table Ronde : le Commerce Sud-Sud**

La table ronde sur le commerce sud-sud a été l'occasion d'écouter les représentants de l'Inde, de l'Égypte, de la CEDEAO, de l'Afrique du Sud et du secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai.

Dans l'ensemble, les discours reconnaissent le fort intérêt de l'accroissement du commerce Sud-Sud pour le développement. Plusieurs raisons sont avancées : (i) le commerce entre PED se fait sur des produits avec une valeur ajoutée plus importantes que dans les échanges Nord – Sud (essentiellement concentrés sur les produits de bases). (ii) 70% des droits de douanes payés par les PED le sont à d'autres PED ce qui limite fortement les échanges S-S. (iii) C'est également une occasion pour les PED de diversifier leurs débouchés et approvisionnements.

C'est pour initier une nouvelle dynamique de libéralisation des échanges qui cette fois bénéficierait aux PED, que le Dr Supachai appelle à une « Seconde Génération de Mondialisation ».

La régionalisation et la négociation d'accords de libre échange régionaux au Sud sont considérées comme les solutions pour promouvoir le commerce S-S. L'Inde a cité les accords avec l'ASEAN, le Brésil, etc. De même, le représentant de la CEDEAO a très fortement appelé au renforcement de l'intégration régionale. A contrario, il a fustigé la négociation des APE qui selon lui ne sont pas porteur de développement contrairement aux promesses qui ont été faites. Robert Davis, représentant l'Afrique du Sud a également appelé au renforcement des intégrations régionales, qui portent plus le développement que les Accords de Libre Echange Régionaux même entre les PED. En effet, l'intégration permet l'homogénéisation des politiques et des règles des échanges ce qui n'est pas le cas dans les ALE. Cette session a donc été une nouvelle fois l'occasion d'identifier ce nouveau paysage des échanges internationaux basé sur une fragmentation des relations commerciales.

Cette promotion des relations S-S n'est cependant pas toujours possible. Le cas de la banane est le plus exemplaire. Les pays du Sud devraient être plus unis pour favoriser un « co-développement ». Il semble par ailleurs, que sous couvert de défendre les intérêts des pays les plus pauvres au travers du commerce Sud-Sud, certains pays à revenu intermédiaire cherchent plus à développer de nouveaux marchés d'exportations ou à accéder à d'importantes ressources naturelles (des pays d'Afrique notamment).

En effet, l'augmentation très forte du commerce S-S actuelle est essentiellement portée par les flux de matière première en provenance d'Afrique et à destination de la Chine, de l'Inde, etc. L'augmentation des échanges entre les Sud peut donc être une solution intéressante pour le développement des PED sous certaines conditions comme le niveau de transformation des exportations, etc.

## **Jeudi 24 avril : le développement dans le Cycle de Doha pour le Développement**

### **Première table ronde : La thématique du développement à l'OMC (DDA)**

Ce Jeudi 24 Avril, une première table ronde a abordé la thématique du développement à l'OMC. En effet, le round de Doha se veut celui du développement. Mais de quelle manière est abordé le développement dans ce cycle ? Cette vaste question suscite des débats importants notamment entre la société civile et l'OMC. La tenue de cette table ronde dans le forum des ONG, en présence d'un représentant du secrétariat de l'OMC, était donc particulièrement intéressante.

Deux types d'arguments ont été présentés pour montrer que le DDA était bien un cycle pour le développement :

► Des arguments théoriques basés sur les travaux de M. Sen. « Le développement est le mouvement de répandre la liberté ». Une suppression des entraves au commerce conjuguée à des règles équilibrées et des institutions démocratiques est la recette du développement a expliqué en substance Faizel Ismail.

► Des arguments basés sur les résultats des négociations : (i) les négociations ont permis un rééquilibrage de règles injustes (les subventions agricoles par exemple) ; (ii) un renforcement des capacités pour améliorer l'élasticité de l'offre (que les PED puissent produire plus quand les prix augmentent...) et (iii) des gains substantiels dans les négociations (round for free, amélioration de l'accès au marché : diminution de 75% des droits de douanes sur certains produits agricoles !...).

Le représentant de la société civile présent dans le panel s'est fortement interrogé sur les raisons qui poussent systématiquement les PED, lorsqu'ils prennent position, à avoir des positions défensives... C'est un paradoxe étrange dans un cycle pour le développement.

Le débat qui a suivi a été fort intéressant. Lorsqu'une journaliste Béninoise demande s'il n'est pas possible de mettre en place des systèmes de stabilisation des prix des matières premières, le représentant de l'OMC lui a répondu, avec un sourire aux lèvres, que les expériences précédentes des fonds de stabilisation étaient inadéquates, sans plus justifier sa réponse ni imaginer des mécanismes différents.

Nous avons demandé à ce même représentant en quoi les 75 % de diminution de droits de douanes sur certains produits agricoles étaient une bonne nouvelle pour les pays les plus pauvres. En effet, il semblerait que ce soit plutôt une très mauvaise nouvelle, car avec l'accès privilégié qu'ils ont aux marchés des pays développés, une telle réduction signifie une très forte érosion des préférences.

La réponse fut laborieuse. Il a en effet concédé qu'à court terme (First Round Effect) cette diminution des droits de douanes ne bénéficierait pas aux PMA (et aux ACP). Mais qu'à long terme une diminution des droits de douanes est positive pour tout le monde... Enfin, pour compenser ce First Round

Effet, il y a des compensations pour les PMA avec l'Aide pour le commerce ou des aides spécifiques du FMI.

Il semble tout de même paradoxal que dans un Round de négociations dédié au développement des pays les plus pauvres, il faille mettre en place des mécanismes d'aides financières pour compenser les effets de ces négociations !

## **Seconde table ronde : Renforcer la CNUCED**

La dernière table ronde de cette XIIème CNUCED a porté sur le renforcement du rôle et de l'impact de la CNUCED.

De nombreux orateurs se sont interrogés sur la pertinence d'une table ronde sur le rôle de la CNUCED le dernier jour de la conférence ! Avant toute une série d'intervention portant sur le développement en général plus que sur les nouvelles responsabilités à donner à la CNUCED, l'ancien président de Tanzanie, M. Benjamin Mkapa a fait une excellente intervention présentant un rapport de 2006 sur le renforcement du rôle de la CNUCED (rapport du groupe de personnalités, renforcer le rôle et l'impact de la CNUCED en matière de développement, 2006).

- ▶ La CNUCED doit s'impliquer dans le nouveau processus de mondialisation
- ▶ Sur le commerce pour le développement : l'accès au marché n'est pas suffisant, il faut aider à l'augmentation des capacités de productions.
- ▶ Sur les Investissement Directs Etrangers (IDE) : il faut maitriser les flux.
- ▶ Il faut renforcer l'intégration régionale et la coopération S-S  
M. Martin Khor représentant de la société civile a fait une intervention très pertinente et courageuse sur le rôle de la CNUCED. Il a en effet appelé le secrétariat de la CNUCED à être plus courageux notamment sur la critique de l'OMC. Il a également rappelé que l'orthodoxie économique n'avait

toujours pas apporté de solutions satisfaisantes sur un certain nombre de sujets (crise financières, alimentaires et climatiques actuelles...).

► Enfin, M. Martin Khor a déploré que de nombreux débats très présents au sein de la société civile ne soient même pas évoqués dans les débats de la CNUCED (comme les APE, les politiques de libéralisation de la Banque Mondiale et du FMI...).